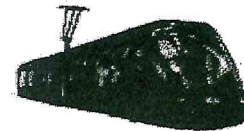




**Confédération Générale du Travail**  
**SYNDICAT C.G.T. T.a.M.**  
(Transport de l'Agglomération de Montpellier)  
125, rue Léon trotski  
34075 Montpellier cedex 3  
Site internet: [cgttam.fr](http://cgttam.fr) Facebook: Cgt Tam Montpellier  
Tél: 04 67 42 67 02



## Les auxiliaires et le travail du week-end

Par courrier en date du 24 mars 2016, nous avons demandé à la Direction Générale de recevoir une délégation CGT sur le cas des auxiliaires et de leurs conditions de travail du week-end. En effet, depuis plusieurs semaines voire plusieurs mois, les auxiliaires sont mis en «repos d'office» le samedi et le dimanche. On pourrait penser qu'il n'y a rien de bien grave à cette situation, mais l'agent concerné n'est au courant de cette situation que le vendredi midi : **donc, aucune possibilité de prévoir une quelconque vie de famille !!!**



Ce lundi 4 avril 2016, nous avons été reçus par la Direction Générale à ce sujet. Nous avons demandé de revoir les grilles des auxiliaires en «allégeant» le nombre de samedis travaillés, comme cela était en place il y a quelques années. C'est-à-dire, en créant des positions sur les grilles auxiliaires avec une alternance de 1 samedi sur 2 de travail et de 2 samedis sur 3. Cela augmenterait considérablement le nombre de week-end en famille pour une population d'agents ayant déjà des conditions de travail pénibles.

Nous avons aussi insisté sur la «prévisibilité des repos d'office» pour que les agents sachent par avance s'ils seront en position « travail » ou « repos ».

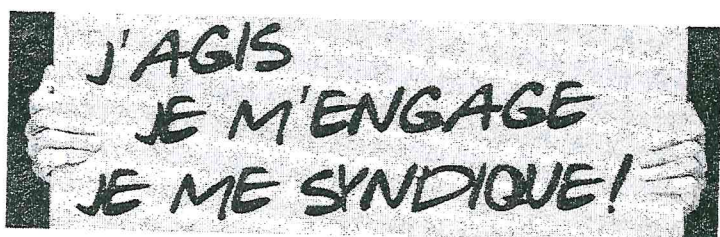
Pendant la réunion, nous avons évoqué le travail en commun avec le Responsable de la Commande de Service sur la création d'un compteur « samedi de repos » pour les auxiliaires. En clair : un agent auxiliaire aurait un nombre de « samedi de repos à poser par an » à sa convenance. Ce compteur pourrait aussi être appliqué pour le dimanche.

Bien entendu, nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce chantier que nous espérons mettre en place le plus rapidement possible.

Dans le tract du 7 avril 2015, nous avons alerté les agents concernés du risque de changement de grilles. Avons-nous été mal entendus ou mal compris ? Quoi qu'il en soit aujourd'hui, les auxiliaires n'en peuvent plus et le délai pour être classé ne cesse d'augmenter. Il faut alors, améliorer considérablement leurs conditions de travail en leur donnant les mêmes possibilités de repos que les agents classés.

**Il y a 1 an, suite au référendum, 90% des auxiliaires étaient « soi-disant » d'accord avec les grilles proposées. Combien le sont-ils encore aujourd'hui ???**

Sachez Mesdames et Messieurs les auxiliaires, que la CGT continue son combat pour améliorer vos conditions de travail.



Vous pouvez rencontrer, échanger et débattre avec les élus CGT sur ce sujet.

Pour mieux comprendre le problème, nous vous conseillons de relire sur notre site internet « [cgttam.fr](http://cgttam.fr) », le tract CGT du 7 avril 2015.

Montpellier le 05 avril 2016